← 103 - ← Droit - ← Revue trimestrielle

Publié le 18 octobre 2019 par Sophie Hild

25 ans d'interdiction de la coupe de queue chez les porcs

Le 1er janvier 1994 entrait en vigueur l'interdiction de la coupe de routine de la queue (caudectomie) des porcs dans l'Union européen Vingt-cinq ans plus tard, cette disposition n'est toujours pas respectée dans la majorité des pays de l'Union. Cette pratique est réalisée éviter que les animaux ne se mordent la queue entre eux (caudophagie). Elle est une atteinte à l'intégrité physique et une source de souffrance pour eux. Ce comportement préjudiciable peut pourtant être limité voire supprimé.

DÉVELOPPEMENT DU CANNIBALISME

Les cochons sont des animaux curieux qui ont une tendance naturelle à explorer et interagir avec leur environnement ; lorsque ce beso pas satisfait, le bien-être des animaux se détériore. Mordre et grignoter ses congénères jusqu'à entraîner douleurs et plaies est un comportement anormal qui peut résulter de cette frustration comportementale. À noter que d'autres parties du corps peuvent faire l'o d'un comportement de grignotage : les mamelles de la mère, le pénis des congénères, les oreilles…

La caudophagie est causée par de multiples facteurs. Parmi ceux expliquant l'apparition de ce comportement, les plus fréquemment c sont :